

SÉANCE DU 14 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 14 février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Loïc TAPISSIER, Frédéric LANGLOIS, Patrick DELANDE,
Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Sophie CHAUMEIL.

Absents Excusés : Mrs Robert MABILLOTTE, Jean-François GOMEZ, Philippe PICQUE.
Mmes Isabelle POSTEL, Isabelle DESHAYES, Pascaline HAMONIER.

Mme Pascaline HAMONIER donne pouvoir à Mr Jean-Claude BAGUET.

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

ENEDIS : Convention de servitudes avec la nouvelle pharmacie sise 23, Place de la Halle

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la construction de la pharmacie sise 23 place de la Halle à Songeons nécessite un raccordement collectif avec une ligne électrique souterraine de 400 volts. La commune de Songeons est propriétaire des parcelles suivantes AB 1086 « Place de la Halle » et AB 77 « Le Village » où doivent passer les câbles électriques et l'implantation du coffret de raccordement électrique.

Monsieur le Maire présente les plans et le programme des travaux à réaliser par ENEDIS et le projet de convention entre ENEDIS et la Commune de SONGEONS pour la réalisation de ces travaux.

Après ces explications et les travaux n'entraînant aucune dépense pour la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signer.

Avenant à la convention de partenariat relative à la création et au fonctionnement d'une bibliothèque du réseau de la médiathèque départementale de l'Oise : Prêt de liseuses et de tablettes numériques

Une bibliothèque communale est un équipement culturel qui remplit une mission de service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tous.

La bibliothèque communale est organisée et financée par la Commune de Songeons. Le département de l'Oise, par l'intermédiaire de la Médiathèque Départementale de l'Oise (M.D.O.) peut apporter aux communes qui le demandent son soutien à l'exercice de leurs compétences.

Madame Sophie FOUCAULT donne connaissance de l'avenant à la convention de partenariat dit « prêt de liseuses et de tablettes numériques » entre la médiathèque départementale de l'Oise et la Commune de Songeons. Cela permettra de diversifier l'offre de la bibliothèque de Songeons.

Après commentaires de cet avenant par Madame Sophie FOUCAULT, et après que toutes explications aient été données au Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent les termes de cet avenant et donnent tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour le signer.

Recrutement en besoins saisonniers : Espaces Verts

La commune de Songeons recrutera un agent pour une durée de 4 mois environ pour les travaux d'entretien des espaces verts. Cette personne devra être inscrite par l'intermédiaire de l'Association NOOE EMPLOI. Actuellement, il y a déjà trois candidats inscrits.

Local 39, Route de Dieppe : location d'un nouveau box

Lors du Conseil Municipal réuni en date du 13 décembre 2016, Monsieur Robert MABILLOTTE avait indiqué que Mr LAPALU était intéressé pour louer un box supplémentaire sur la partie restante du bâtiment communal, route de Dieppe. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe.

Gravillonnage 2017

La Communauté de Commune de la Picardie Verte demande le recensement des besoins sur l'année 2017 en travaux de réparation et de gravillonnages sur les voies communales. Le Conseil Municipal décide de reconduire les propositions de 2016 non réalisées à ce jour en 2017 et d'ajouter les nouvelles propositions 2017. La réponse sera envoyée à la CCPV pour le 10 mars 2017 au plus tard.

Questions diverses

-Madame Sophie FOUCAULT et la commission « Arbre de Noël » présentent et proposent au Conseil Municipal un spectacle de clown-musique le samedi 16 décembre 2017 à la salle culturelle de Songeons. Le devis s'élève à la somme de 800€ HT. Le Conseil Municipal valide le devis.

-La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise, la Fédération de l'Oise pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Crédit Agricole s'unissent sous l'impulsion du Conseil Régional Hauts de France pour mener une opération exceptionnelle de nettoyage de la nature sur l'ensemble du territoire.

En effet, sur la région, ce sont des tonnes de déchets qui vont être ramassées dans la nature par des milliers de bénévoles attendus. Cette manifestation est ouverte à tous et nous sollicitons les associations et habitants afin de participer à l'organisation des ramassages de proximité.

La Communauté de Communes de la Picardie Verte est partenaire de cette opération « Hauts de France Propres » qui se tiendra les samedi 18 et dimanche 19 mars 2017.

Les modalités du ramassage et du tri seront communiquées lors de la réunion publique d'information organisée le jeudi 16 février 2017 à 18 H 30 à la salle polyvalente de Morvillers.

Au cours de cette rencontre seront expliqués tous les détails pratiques et les modalités d'organisation de l'opération (consignes de sécurité, distribution du matériel de sécurité pour les participants...)

-Cette année, le Domino d'Or est remis en jeu par Mr Alain COURRET de Crillon, le dimanche 26 février 2017 à partir de 14 H 30 à la salle des fêtes de Crillon.

-L'Association Miss Canton de Grandvilliers organise une soirée (repas et animation Gilles France) le samedi 4 mars 2017 à Formerie dans le but d'élire la 1^{ère} miss canton de Grandvilliers.

-L'Association pour la connaissance et la conservation des calvaires et des croix du Beauvaisis organise son assemblée générale le samedi 4 mars 2017 à 14 heures à l'auditorium des Archives Départementales de l'Oise à Beauvais.

-Le Centre Social Rural de Songeons recherche 3 intervenants pour effectuer du soutien scolaire collectif auprès de collégiens et lycéens en vue de les préparer au brevet des collèges et au baccalauréat durant les vacances de printemps (10 au 14 avril 2017). Les candidatures sont à envoyer par mail à centre.social.songeons@wanadoo.fr avec en objet « soutien scolaire vacances ». Le conseil municipal salue cette initiative.

-Suite au décès de Monsieur Roland BOUDIN le 31 décembre 2016, la famille BOUDIN a fait un don d'une valeur de 410€. Ce don sera destiné à la restauration d'un vitrail à l'Eglise de Songeons. Le Conseil Municipal remercie la famille BOUDIN pour ce don.

-Mr DUMARS précise qu'il a recruté Mr MOULIN Maxine pour le secrétariat du SIVOS de SONGEONS à raison de 5 heures par semaine. Il travaillera le mardi après-midi pour le SIVOS de Songeons. Cette personne est recrutée par l'intermédiaire du Centre de Gestion de l'Oise dans un premier temps. Mr MOULIN a une disponibilité de 10 heures pour effectuer des tâches administratives au secrétariat de mairie le mardi ou le jeudi. Le Conseil Municipal donne un avis favorable. Le recrutement sera réalisé également par l'intermédiaire du Centre de Gestion de l'Oise.

-L'Assemblée générale du Comité des Fêtes de Songeons a eu lieu vendredi 3 février 2017. Il y a eu trois démissions au sein du bureau ce qui diminue l'effectif du comité.

Compte-tenu de ce contexte, le Comité des Fêtes envisageait d'arrêter la course cycliste du vendredi soir dans le cadre de la fête communale. De ce fait, le Conseil Municipal et l'UCAS vont mener une réflexion pour proposer de pérenniser cette course.

-Mr BAGUET fait un compte rendu de la réunion du lundi 6 février 2017 avec les maires de l'ancien canton de SONGEONS en présence de Madame Marie-Line PIGEON, chef du bureau de la réglementation et des élections de la Préfecture de l'Oise. Madame PIGEON a réalisé une intervention de qualité concernant le dispositif des communes nouvelles. A cette réunion, 17 communes étaient représentées.

-Mr LANGLOIS demande l'état d'avancement des travaux de la future station-service. Il souhaite connaître les futurs besoins d'entretien de la station-service. Il est envisagé une prévision d'une heure par jour mais une liste précise des tâches d'entretien à prévoir est en cours de constitution.

-Mr LANGLOIS précise que le repas du foyer rural aura lieu le samedi 25 mars 2017.

-Mr DELANDE demande où en est le dossier de l'Outil en Main. Un article avait été mis dans le bulletin municipal de janvier 2017. A ce jour, il n'y a eu aucune retombée.

-Mme FOUCAULT présente deux devis concernant l'étalement d'urgence d'une poutre dans l'église de Songeons :

1^{er} devis de l'entreprise SARL GLODT : Menuiserie de l'Argentine sises 50bis Rue de St Just en chaussée
60000 BEAUVAIS pour un montant de 3 744€ HT.

2^{ème} devis de l'entreprise SARL Charpentes du Pays de Bray sise Zone Industrielle 76220 NEUF-MARCHE pour un montant de 2 423.80€ HT.

Le Conseil Municipal retient le devis de la SARL Charpentes du Pays de Bray pour un montant de 2 423.80€ HT.

Mme FOUCAULT indique que les demandes de subvention relatives au Parcours Sportif ont bien été déposées.

Mme FOUCAULT et Mr Tapissier indiquent que les travaux se poursuivent concernant le Parcours Patrimonial en collaboration avec la commune de Gerberoy et la CCPV. Une rencontre est prévue mercredi 15 février sur le patrimoine de la commune de Songeons avec Mme Thérèse Cayeux et Mrs Michel Cayeux, Patrick Laurent et Jean Cartier.

Séance levée à 21 heures 50 minutes

Prochaine réunion le mardi 14 mars 2017 à 19 h 30 mm